

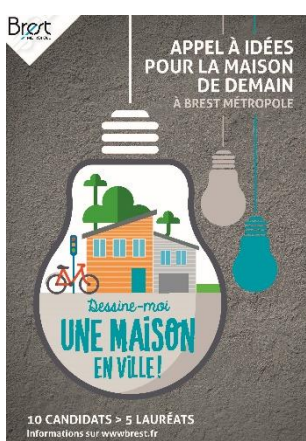
Jeudi 6 avril 2017

Appel à idées « Dessine-moi une maison en ville ! »

Un défi : Permettre aux familles d'habiter une maison neuve abordable en ville

Un maître mot : Donner envie d'habiter en ville

Brest métropole lance le 18 Avril 2017 un appel à idées auprès des architectes de Bretagne pour concevoir des maisons en ville à coûts abordables, en partenariat avec l'Ordre des architectes de Bretagne et la Maison de l'Architecture et des Espaces en Bretagne.



Le contexte

Bien vivre sa ville, c'est bien y habiter. Vivre dans les communes de Brest métropole c'est bénéficier d'un cadre de vie de qualité, dans des villes à taille humaine, urbaines et naturelles à la fois.

Les villes de la métropole se sont souvent construites des années 1920 jusqu'aux années 1960-70 grâce à des maisons individuelles organisées en véritables morceaux de ville, des quartiers péri-centraux voire centraux aujourd'hui: les maisons « Loucheur », les « Chalandonnettes », les « maisons Castors », Ces maisons connaissent aujourd'hui un franc succès sur le marché immobilier d'occasion, sous réserve de quelques travaux d'adaptation aux normes et attentes d'aujourd'hui.

Le maintien et l'accueil de nouveaux habitants nécessitent une production soutenue et accrue de logements diversifiés. Cette diversification doit être complète pour correspondre aux attentes de tous les types de ménages : elle concerne donc à la fois la taille, le type (maisons/appartements, locatifs ou accession à la propriété), la localisation, et le prix des logements. Offrir un habitat diversifié, de qualité, et correspondant au mieux aux attentes de chacun et à ses capacités financières donne envie à chacun de s'ancrer durablement dans une ville où il fait bon vivre.

Soutenir la réflexion des architectes pour proposer des maisons d'aujourd'hui en ville s'inscrit pleinement dans les objectifs de la politique locale de l'habitat de Brest métropole.

Brest métropole souhaite ainsi concilier par cet appel à idées deux objectifs majeurs du PLU Facteur 4 : maintenir les familles en ville en leur proposant un habitat individuel de qualité et à un prix abordable et promouvoir le renouvellement urbain.

Le déroulement de l'appel à idées

Date de lancement de l'appel à idées : 18 avril 2017

Les candidats peuvent s'inscrire à partir du 18 Avril sur le site de Brest.fr à l'adresse suivante :

<http://questions-habitat.brest.fr>

Les conditions de participation

Cet appel à idées s'adresse aux concepteurs : architectes habilités à la maîtrise d'œuvre (DPLG, HMONP, ou équivalent), installés en leur nom propre ou salariés d'une agence résidant ou exerçant sur le territoire de la Bretagne administrative.

La possibilité est ouverte de répondre sous la forme d'une candidature groupée, c'est-à-dire qu'un architecte peut proposer sa candidature en s'associant à un industriel, un aménageur, un lotisseur, un promoteur... Dans ce cas, les membres de l'équipe et le mandataire seront à préciser dans le dépôt de la candidature.

Un groupement peut se composer de 4 personnes maximum. Le mandataire sera obligatoirement un concepteur installé en son nom propre ou salarié d'une agence résidant ou exerçant sur le territoire de la Bretagne administrative. Les autres membres du groupe peuvent être issus d'origines professionnelles différentes (designers, paysagistes, plasticiens ...).

Une personne ne peut candidater qu'au sein d'un seul groupement.

Une attestation sur l'honneur garantissant que le porteur du concept en est bien l'auteur sera également demandée.

L'appel à idées comporte 2 phases

• Phase 1 : 18 avril – 6 juin 2017

Candidatures pour une sélection de 10 concepts d'habitat individuel, créatif, innovant, renouvelant l'image de la maison de ville et donnant envie aux habitants (sélections anonymes).

Cette phase consiste à présenter sa candidature en remplissant le formulaire d'inscription et en communiquant les informations demandées, et à proposer une référence, un concept d'habitat répondant aux critères de l'appel à idées décrits dans son règlement.

Parmi ces propositions, le jury sélectionnera 10 concepts maximum respectant le présent règlement et répondant au mieux aux objectifs de l'appel à idées ou démontrant un potentiel de développement, d'adaptation propres à être approfondis en phase 2.

- Clôture du dépôt des concepts par les candidats : 6 juin 2017 (12h00)
- Sélection de 10 concepts retenus pour la phase 2 : entre le 6 juin et le 16 juin 2017

• Phase 2 : 19 juin – 8 septembre 2017

Approfondissement par les 10 candidats nommés pour la phase 2 des 10 concepts retenus, faisabilité technique et financière, intégration urbaine sur un site d'études pour contextualiser les concepts d'habitat, proposant des combinaisons de maisons illustrant une singularité individuelle dans un ensemble harmonieux, avec les dessertes, les communs,... Phase indemnisée.

COMMUNIQUÉ de **PRESSE**

- Mise en ligne des 10 concepts nominés pour le vote du public du 15 septembre au 15 octobre 2017. Possibilité de voter, en plus, lors du salon de l'habitat du 6 au 9 octobre 2017 à Brest sur le stand de Brest métropole,
- Réunion du jury : mi-octobre. Président du jury : Jean Guervilly, Architecte.
- Remise des prix aux lauréats de l'appel à idées le 20 octobre 2017 lors de Questions d'habitat, rencontre des acteurs de l'habitat de la métropole brestoise.

Les 10 concepts retenus seront présentés par les candidats. Une exposition sera également installée lors de l'évènement. La remise de 4 prix ainsi que des 2 mentions spéciales (« Jeune architecte » et « Prix du public ») aura lieu à la fin des présentations.